

SÉANCE ORDINAIRE

16 JUIN 2014

Cent quatre-vingt-onzième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 16^e jour de juin 2014 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant et Lynda Tessier.

Madame la commissaire parent : Josée Hébert.

Autres présences :

Monsieur Éric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Alain Camarais, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Madame la commissaire : Annik Tomlinson.
Messieurs les commissaires : Réjean Bessette, Luc Mercier et Yvon Pineault.

Madame la commissaire parent : Sonia Boulay.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 14.06.16 001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

09.4 Programme d'aide aux employés (document séance tenante : RH 14.06.16-09.4).

Reporter les points ci-après- à la séance d'ajournement du 18 août 2014 :

09.3 Politique d'horaire flexible (document séance tenante : RH 14.06.16-09.3).

10.5 Adoption des prévisions budgétaires 2014-2015 et fixation du taux de la taxe scolaire (document séance tenante).

10.6 Adoption des règles budgétaires 2014-2015 (RFP 03 - PR01) (documents séance tenante).

10.7 Exigibilité de la taxe scolaire (document séance tenante).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02- Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Capsule pédagogique.
- 04 - Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 12 mai 2014 (document SG 14.06.16-05.1).
- 05.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 20 mai 2014 (document SG 14.06.16-05.2).
- 05.3 Correspondances.
- 05.3.1 De Me France Pedneault, secrétaire générale de la Commission scolaire de Montréal : Résolution du Conseil des commissaires adoptée le 23 avril 2014 – Résolution relative au financement de l'élection scolaire du 2 novembre 2014.
- 05.3.2 De Johanne Brabant, secrétaire générale de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier : Résolution du Conseil des commissaires adoptée le 23 avril 2014 (résolution CC-140423-0099) – Élections scolaires – Demande d'aide financière.
- 05.3.3 De madame Sylvie Bleau, coordonnatrice régionale, Concours québécois en entrepreneuriat, mandatée par le Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD) : Remerciements pour l'aide précieuse de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à titre de partenaire régional lors de la 16^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat.
- 05.4 Mot de la présidente.
- 05.5 Plan stratégique 2014-2019 – Adoption (documents DG 14.06.16-05.5).
- 05.6 Nomination du personnel de direction (document séance tenante : DG 14.06.16-05.6).
- 05.7 Autorisation pour l'octroi de contrats – Période estivale 2014 (document DG 14.06.16-05.7).
- 05.8 Contrats des organismes publics – Reddition de comptes annuelle (document SG 14.06.16-05.8).
- 09.1 Engagements (document RH 14.06.16-09.1).
- 09.2 Plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) pour l'année scolaire 2014-2015 (documents séance tenante : RH 14.06.16-09.2).
- 09.3 **Reporté à la séance d'ajournement du 18 août 2014** : Politique d'horaire flexible (document séance tenante : RH 14.06.16-09.3).
- 09.4 Programme d'aide aux employés (document séance tenante : RH 14.06.16-09.4).
- 10.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en mai 2014 (document RF 2014.06.16 10.1).
- 10.2 Frais de surveillance à l'heure du dîner – Tarification (document et document modifié séance tenante RF 2014.06.16-10.2).
- 10.3 Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2014-2015 (Politique RFP01 - *Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement*) (document RF 14.06.16-10.3).
- 10.4 Fixation du taux d'intérêt pour les comptes de taxes et factures impayées (document RF 14.06.16-10.4).
- 10.5 **Reporté à la séance d'ajournement du 18 août 2014** : Adoption des prévisions budgétaires 2014-2015 et fixation du taux de la taxe scolaire (document séance tenante).
- 10.6 **Reporté à la séance d'ajournement du 18 août 2014** : Adoption des règles budgétaires 2014-2015 (RFP 03 - PR01) (document séance tenante).
- 10.7 **Reporté à la séance d'ajournement du 18 août 2014** : Exigibilité de la taxe scolaire (document séance tenante).
- 11.1 Adjudication de contrats
- 11.1.1 Ventilation salle mécanique de la piscine – École Marie-Rivier (document RM 14.06.16-11.1.1).
- 11.1.2 Augmentation de la capacité électrique – École Docteur-Alexis-Bouthillier (document RM 14.06.16-11.1.2).

- 11.1.3 Réfection de toiture et plafond intérieur – École Capitaine-Luc-Fortin, Édifice Saint-Joseph (document RM 14.06.16-11.1.3).
- 11.1.4 Réfection et zonage du réseau de chauffage – École Frère-André (document RM 14.06.16-11.1.4).
- 11.1.5 Réaménagement des toilettes garçons et filles – École Saint-Vincent (document RM 14.06.16-11.1.5).
- 11.1.6 Revêtement sous marquise et chauffage – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 14.06.16-11.1.6).
- 11.1.7 Réaménagement vestiaires et toilettes – École Joséphine Dandurand, Centre Saint-Edmond (document RM 14.06.16-11.1.7).
- 11.1.8 Chauffage – Remplacement d'une chaudière et travaux divers – École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean) (document RM 14.06.16-11.1.8).
- 11.1.9 Construction d'un cabanon des sports – Polyvalente Marcel-Landry (document RM 14.06.16-11.1.9).
- 11.1.10 Modernisation des contrôles et travaux mécaniques divers – École Marguerite-Bourgeoys (document RM 14.06.16-11.1.10).
- 11.1.11 Reconstruction d'un perron en béton – École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) (document RM 14.06.16-11.1.11).
- 11.1.12 Réfection entrée principale – École Frère-André (document RM 14.06.16-11.1.12).
- 11.1.13 Remplacement des unités CVCA et travaux connexes – École Joséphine-Dandurand, Édifice Beaulieu (document séance tenante : RM 14.06.16-11.1.13).
- 11.2 Ajout d'une zone dangereuse – Chemin Petite Caroline à Rougemont (document RM 14.06.16-11.2).
- 11.3 Renouvellement du bail – Location de l'aréna Marcel-Larocque Inc. (document RM 14.06.16-11.3).
- 11.4 Acquisition et implantation du logiciel de gestion et d'entretien ménager *PROPRE* (document RM 14.06.16-11.4).
- 12. Commissaires parents.
- 13. Remerciements et félicitations.
- 14. Autres sujets.
- 15. Ajournement de la séance au lundi 18 août 2014, à 19 h 30, au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec).

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Aucune capsule pédagogique n'est présentée au Conseil des commissaires.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 MAI 2014 (document SG 14.06.16-05.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 12 mai 2014 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2014 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

05.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 20 MAI 2014 (document SG 14.06.16-05.2)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 20 mai 2014 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 14.06.16
003

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 20 mai 2014 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 12 mai 2014 et la séance d'ajournement du 20 mai 2014.

05.3 CORRESPONDANCE

05.3.1 De Me France Pedneault, secrétaire générale de la Commission scolaire de Montréal : Résolution du Conseil des commissaires adoptée le 23 avril 2014 – Résolution relative au financement de l'élection scolaire du 2 novembre 2014.

05.3.2 De Johanne Brabant, secrétaire générale de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier : Résolution du Conseil des commissaires adoptée le 23 avril 2014 (résolution CC-140423-0099) – Élections scolaires – Demande d'aide financière.

05.3.3 De madame Sylvie Bleau, coordonnatrice régionale, Concours québécois en entrepreneuriat, mandatée par le Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD) : Remerciements pour l'aide précieuse de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à titre de partenaire régional lors de la 16^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat.

05.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance d'ajournement du 20 mai 2014.

05.5 PLAN STRATÉGIQUE 2014-2019 – ADOPTION (documents DG 14.06.16-05.5)

Considérant que le plan stratégique 2008-2013 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a été prolongé d'une année aux termes de la résolution HR 13.11.11-004 et qu'il vient à échéance le 30 juin 2014;

Considérant que l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan stratégique couvrant une période maximale de cinq ans;

Considérant les résultats du plan stratégique 2008-2013, l'actualisation du contexte dans lequel évolue l'organisation et le portrait de situation élaboré au cours de l'automne 2013 à partir de sondages menés auprès des élèves, des parents, des membres du personnel et des partenaires;

Considérant les consultations effectuées auprès des instances concernées tout au long du processus d'élaboration du plan stratégique de la Commission scolaire, soit les membres du Conseil des commissaires, l'ensemble des gestionnaires, les représentants syndicaux ainsi qu'auprès de représentants d'élèves, de parents, de membres du personnel et de partenaires à l'égard de la vision, les valeurs, les enjeux, les orientations, les objectifs et les résultats attendus;

Considérant que l'élaboration du plan stratégique s'est réalisée dans une démarche émergente, cohérente et initiée dans les écoles et les centres en regard de l'établissement de leur portrait de situation respectif et du renouvellement de leur projet éducatif;

Considérant la présentation du projet du plan stratégique 2014-2019 de la Commission scolaire à la population, lors de la séance du Conseil des commissaires tenue le 12 mai 2014;

HR 14.06.16
004

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'adopter le plan stratégique 2014-2019 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières tel que présenté au document DG 14.06.16-05.5 et d'en transmettre une copie à monsieur Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Monsieur Michel Aerts demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant et Lynda Tessier.

A voté contre : Monsieur le commissaire : Michel Aerts.

Pour : 16 Contre : 1

Adopté à la majorité.

05.6 NOMINATION DU PERSONNEL DE DIRECTION (document séance tenante : DG 14.06.16-05.6)

Considérant les besoins de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que les personnes suivantes font partie de la banque de cadres susceptibles d'occuper un poste de gestion au sein de la Commission scolaire (résolution HR 14.05.12-004);

HR 14.06.16
005

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que, madame Christine Derome, soit nommée au poste de direction aux écoles Jeanne-Mance et Notre-Dame-du-Sourire, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2014.

Que, madame Hélène Gousy, soit nommée au poste de direction adjointe aux écoles Joseph-Amédée-Bélanger et Saint-Lucien, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2014.

Que, madame Johanne Savoie, soit nommée au poste de direction adjointe à l'école Joséphine-Dandurand, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2014.

Que, monsieur Gino Jean, soit nommé au poste de direction adjointe à la Polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2014.

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la politique locale de gestion, mesdames Christine Derome, Hélène Gousy et Johanne Savoie ainsi que monsieur Gino Jean, soient soumis à une période probatoire d'une année.

Adopté à l'unanimité.

Suite à l'adoption de la structure administrative des cadres à la séance du Conseil des commissaires du 12 mai 2014 (HR 14.05.12-003), aux nominations effectuées ci-dessus et aux affectations effectuées par le directeur général, monsieur Éric Blackburn dépose le tableau ci-dessous à titre d'information.

Unité administrative	Identification du poste	Personne occupant le poste
Centre d'éducation des adultes La Relance	Direction Direction adjointe	Dominique Pratte Marc Vigeant
École Alberte-Melançon	Direction (50 %)	Sophie Loubert
École Aux-Quatre-Vents	Direction Direction adjointe	Jean-Guy Roy Marie-France Paré
École Bruno-Choquette	Direction	Yves Boucher
École Capitaine-Luc-Fortin	Direction	Dominique Benoît
École Crevier	Direction	Sylvie Pigeon
École de Monnoir	Direction	Annie Benoit
École de Richelieu	Direction	Noël-André Latour
École des Prés-Verts	Direction Direction adjointe	Jocelyne Dandurand Pierre Crevier
École des Savanes	Direction Direction adjointe	Danielle Fortin Julie Palin
École Dr-Alexis-Bouthillier	Direction Direction adjointe	Jocelyne Tremblay Mélanie Veilleux
École du Pélican	Direction	France Nadeau
École du Petit-Clocher	Direction (50 %)	Johanne Bédard
École Frère-André	Direction	Lucie Désaulniers
École Hamel	Direction	Jean-Gabriel Laberge
École Jean XXIII	Direction	Marie-France Ricard
École Jeanne-Mance	Direction (50 %)	Christine Derome
École Joseph-Amédée-Bélanger	Direction Direction adjointe (50 %)	Jean-Pierre Béliveau Hélène Gousy
École Joséphine-Dandurand	Direction Direction adjointe Direction adjointe	Manon Ouellet Johanne Savoie Mélanie Thérien
École Marguerite-Bourgeois	Direction Direction adjointe	Chad Boutin Natacha Lareau
École Marie-Derome	Direction	Isabelle Branco

Unité administrative	Identification du poste	Personne occupant le poste
École Marie-Rivier	Direction Gestionnaire administratif	Michelle Leclerc Joan Lambert
École Micheline-Brodeur	Direction (50 %) Direction adjointe (50 %)	Chantal Majeau Marie-Claude Bergeron, intérim (en remplacement de Lyne Martel)
École Monseigneur-Euclide-Théberge	Direction Direction adjointe Direction adjointe	Charles Dalpé Marie-Christine Bertrand Suzanne Marcantonio
École Napoléon-Bourassa	Direction Direction adjointe (40 %)	Christine Halpin Yves Bédard
École Notre-Dame de Lourdes (St-Jean)	Direction	Magalie Pételle
École Notre-Dame-de-Fatima	Direction (50 %)	Ruth Phaneuf
École Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville)	Direction Direction adjointe	Caroline Lapierre ** à combler **
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Direction	Carl Du Sault
École Notre-Dame-du-Sourire	Direction (50 %)	Christine Derome
École Paul-Germain-Ostiguy	Direction Direction adjointe	Monique Tremblay Marie-Pierre Gibson
École Pointe-Olivier	Direction	Vincent Huard
École professionnelle des Métiers	Direction Direction adjointe Gestionnaire administratif	Rod Desnoyers Paul-André Boudreau Bertrand Daigle
École Sacré-Coeur (Iberville)	Direction	Denis Plante
École Saint-Alexandre	Direction	Solanges Fortin
École Saint-Blaise	Direction (50 %)	Sophie Loubert
École Sainte-Anne	Direction (50 %)	Johanne Bédard
École Saint-Eugène	Direction Direction adjointe	Christiane Fleury Carmen Lauzon
École Saint-Gérard	Direction	Josée Roberge
École Saint-Jacques	Direction (60 %)	Yves Bédard
École Saint-Joseph (Lacolle)	Direction	Julie Bourbeau
École Saint-Lucien	Direction Direction adjointe (50 %)	Rose-Marie Joanis Hélène Gousy
École Saint-Michel	Direction (50 %)	Ruth Phaneuf
École Saint-Vincent	Direction (50 %) Direction adjointe (50 %)	Chantal Majeau Marie-Claude Bergeron, intérim (en remplacement de Lyne Martel)
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif	Maud Innocenti Sacha Plamondon ** à combler **, intérim (en remplacement d'Alain Camaraire) Solange Lemoy Nadine Beauchamp
Polyvalente Marcel-Landry	Direction Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif	France Heppell Louis-Philippe Dubois Gino Jean Lyne Letendre

Unité administrative	Identification du poste	Personne occupant le poste
Direction générale	Direction générale Direction générale adjointe Direction générale adjointe Chef de secrétariat	Éric Blackburn Dominique Lachapelle François Lafortune Natasha Galloy
Service du secrétariat général et des communications	Secrétaire général	Mario Champagne
Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	Direction Coordonnateur/Coordonnatrice	Lise Lalonde ** à combler **
Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Direction Direction adjointe Direction adjointe Coordonnatrice	Alain Camaraire Nathalie Ménard Nathalie Rousseau Josée Hébert
Service des ressources financières	Direction Direction adjointe Agent d'administration Agent d'administration	Silvie Mondat Chantal Noël Esther Schneider Céline Gagnon
Service des ressources matérielles	Direction Direction adjointe Régisseur Régisseur	François Bergeron François Cyr François Chartrand Michel Provençal
Service des ressources humaines	Direction Direction adjointe Coordonnatrice Conseillère en gestion de personnel Conseillère en gestion de personnel	Katleen Loiselle Lynda Champagne Magali Roulier Diane Gaboury Katia Julien
Service des technologies de l'information	Direction Coordonnatrice Régisseur	Michèle Laberge Ginette Brunet Luc Blanchard

05.7 AUTORISATION POUR L'OCTROI DE CONTRATS – PÉRIODE ESTIVALE 2014
(document DG 14.06.16-05.7)

Considérant qu'il n'y a aucune séance du Conseil des commissaires prévue entre le 16 juin et le 18 août 2014;

Considérant que des appels d'offres ont déjà été lancés, que les dates d'ouverture des soumissions sont postérieures au 16 juin 2014 et que les travaux doivent être réalisés au courant de l'été 2014;

HR 14.06.16
006

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'autoriser monsieur Éric Blackburn, directeur général, à conclure les contrats découlant des appels d'offres ci-haut mentionnés avec les plus bas soumissionnaires conformes ainsi que tous contrats pouvant découler d'une situation d'urgence et dont les travaux doivent être réalisés au courant de l'été 2014.

Adopté à l'unanimité.

05.8 CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS – REDDITION DE COMPTES ANNUELLE (document SG 14.06.16-05.8)

Considérant que, le 7 décembre 2012, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi n°1 intitulé *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*;

Considérant qu'à la suite de l'adoption de cette loi, chaque commission scolaire a dû nommer un responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

Considérant que cette loi modifie notamment la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1, ci-après « LCOP ») à laquelle les commissions scolaires sont assujetties depuis quelques années;

Considérant que, conformément à cette loi, le Conseil du trésor a édicté la Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics (ci-après « Directive »), qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2013 et qui s'applique notamment aux commissions scolaires;

Considérant que cette directive prévoit tous les cas de reddition de comptes et vient uniformiser le contenu et la forme des informations à transmettre au Secrétariat du Conseil du trésor;

Considérant que les exigences prévues à cette directive découlent de la LCOP qui vise à promouvoir la reddition de comptes fondée sur l'imputabilité des dirigeants d'organismes publics et sur la bonne utilisation des fonds publics;

Considérant que ces redditions de comptes permettront au président du Conseil du trésor de soumettre ensuite au gouvernement un rapport sur l'application de la LCOP;

Considérant que, selon les exigences définies dans la Directive, la commission scolaire doit rendre compte au sujet de ses activités contractuelles réalisées au cours de la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014;

Considérant que la reddition de comptes annuelle doit être transmise au Secrétariat du Conseil du trésor au plus tard le 30 juin 2014;

Considérant que la Directive prévoit notamment que le dirigeant de l'organisme public doit attester, annuellement, de la fiabilité des données et des contrôles en gestion contractuelle, en utilisant le modèle présenté à l'annexe 3 de la Directive;

Considérant que cette annexe 3 permet à la commission scolaire d'ajouter des commentaires;

Considérant que, dans le cas d'une commission scolaire, le dirigeant de l'organisme public est le Conseil des commissaires, à moins que celui-ci ait délégué par règlement au Comité exécutif ou au directeur général, tout ou partie de ses fonctions découlant de la LCOP;

Considérant les explications fournies par le service responsable des approvisionnements et par le RORC de la commission scolaire;

Considérant que les activités contractuelles réalisées à la commission scolaire ont été accomplies par les gestionnaires visés en ayant le souci de respecter la LCOP, au meilleur de leur jugement et de leur capacité, et ce, dans les limites des ressources disponibles;

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

1° d'adopter la déclaration du dirigeant de l'organisme attestant de la fiabilité des données et des contrôles en gestion contractuelle telle qu'annexée à la présente résolution, en

respectant le modèle proposé à l'annexe 3 de la Directive et en ajoutant le commentaire suivant :

« Cette déclaration est faite par le dirigeant de l'organisme dans un contexte où les activités contractuelles réalisées à la commission scolaire ont été accomplies par les gestionnaires visés en ayant le souci de respecter la LCOP, au meilleur de leur jugement et de leur capacité et ce, dans les limites des ressources disponibles. »

- 2° d'autoriser la présidente de la commission scolaire à signer la déclaration du dirigeant de l'organisme public (annexe 3) et tout autre document nécessaire afin de respecter les exigences de reddition de comptes prévues à la Directive;
- 3° de transmettre, au plus tard le 30 juin 2014, tous les documents nécessaires au Secrétariat du Conseil du trésor afin de respecter les exigences de reddition de comptes prévues à la Directive.

Adopté à l'unanimité.

09.1 ENGAGEMENTS (document RH 14.06.16-09.1)

**HR 14.06.16
008**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que, sur recommandation du directeur général, madame Véronique Éthier soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'agente de bureau, classe I au Service des ressources humaines, et ce, à compter du 17 juin 2014.

Adopté à l'unanimité.

**HR 14.06.16
009**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Maude Levasseur-Dutil soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (21 heures par semaine) d'orthophoniste, à un lieu de travail à déterminer, et ce, à compter du 18 août 2014.

Adopté à l'unanimité.

09.2 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN (SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 (documents séance tenante : RH 14.06.16-09.2)

Considérant le plan d'effectifs 2013-2014 du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire);

**HR 14.06.16
010**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire), pour l'année 2014-2015 avec les modifications suivantes apportées au plan 2013-2014 :

**Adaptation scolaire – Technicien interprète
Postes abolis – Année scolaire 2014-2015**

À titre indicatif, les postes sont abolis pour le motif « réduction de services spécifiques à rendre ».

Écoles	Personnes visées	Poste	Nombre d'heures	Permanence
Dr-Alexis-Bouthillier	Karine Lévesque	91,4285%	32 h	Oui
Marie-Derome	Vacant	74,2857%	26 h	n/a

**Adaptation scolaire – Technicien interprète
Postes créés – Année scolaire 2014-2015**

Écoles	Poste	Nombre d'heures
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	91,4285%	32 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	85,7143%	30 h
Saint-Blaise	85,7143%	30 h

**Adaptation scolaire – Préposé aux élèves handicapés
Postes abolis – Année scolaire 2014-2015**

À titre indicatif, les postes sont abolis pour le motif « réduction de services spécifiques à rendre ».

Écoles	Personnes visées	Poste	Nombre d'heures	Permanence
Polyvalente Marcel-Landry	Estel Borduas	100%	35 h	Oui
Saint-Gérard *	Johanne Skelling	100%	35 h	Oui
Marie-Rivier	Chantal Godbout	57,1429%	20 h	Non
Marie-Rivier	Rachelle Lessard	71,4286%	25 h	Non
Marie-Rivier	Vacant	51,4286%	18 h	n/a
Marie-Rivier	Vacant	20,0000%	7 h	n/a

*le poste à l'école Saint-Gérard a été aboli en cours d'année, conformément à la clause 7-3.23. Madame Skelling a ensuite été relocalisée temporairement à l'école Marie-Rivier.

**Adaptation scolaire – Préposé aux élèves handicapés
Postes créés – Année scolaire 2014-2015**

Écoles	Poste	Nombre d'heures
Marie-Rivier	100%	35 h
Marie-Rivier	100%	35 h

**Adaptation scolaire – Technicien en éducation spécialisée
Postes abolis – Année scolaire 2014-2015**

À titre indicatif, les postes sont abolis pour le motif « réduction de services spécifiques à rendre ».

Écoles	Personnes visées	Poste	Nombre d'heures	Permanence
Jean-XXIII	Isabelle Aumont	28,5714%	10 h	Non
Saint-Michel	Karine Paquette	28,5714%	10 h	Non
Micheline-Brodeur	Stéphanie Demers	78,5714	27 h 30	Oui
Paul-Germain Ostiguy	Valérie Turgeon	74,2857%	26 h	Non
Notre-Dame-du-Sourire/ Jeanne-Mance	Estelle Pelletier Chrétien	68,5714%	24 h	Non
de Monnoir	Chantal Poupart	42,8571%	15 h	Non
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Julie Péroquin	50%	17 h 30	Non
Hamel	Pascale Bérubé	28,5714%	10 h	Non
Capitaine-Luc-Fortin	Amélie Benoit	57,1429%	20 h	Non
Saint-Alexandre	Vacant	28,5714%	10 h	n/a
Sainte-Anne/ du Petit-Clocher	Brigitte Bussière	57,1429%	20 h	Non
Frère-André	Caroline Leblanc	85,7142%	30 h	Oui*
Notre-Dame-de-Fatima	Annick Larouche	28,5714%	10 h	Non
Pointe-Olivier	Carolanne Brière	42,8571%	15 h	Non
Alberte-Melançon/ Saint-Blaise	Angéline Farrell	68,574%	24 h	Non
des Savanes Édifice Providence	Magalie Gauthier	85,7143%	30 h	Oui*
Saint-Jacques-le-Mineur	Nancy Leclerc	88,5714%	31 h	Oui
Saint-Joseph, Lacolle	Marie-Lou Desnoyers	28,5714%	10 h	Non
Napoléon-Bourassa	Caroline Tremblay	85,7143%	30 h	Oui
Saint-Eugène	Maxime Sorel	100%	35 h	Oui
Notre-Dame-du-Sacré- Cœur	Karyne Hamelin	42,8571%	15 h	Non
Saint-Gérard	Linda Bélanger	37,1429%	13 h	Non
Marguerite-Bourgeois	Nadine Martin	85,7143%	30 h	Oui*
Polyvalente Marcel-Landry	Christiane Vincent	71,4286%	25 h	Non
Dr Alexis-Bouthillier	Marie-Chantal Rodrigue	60%	21 h	Non
Marie-Derome	Francine Morency	48,5714%	17 h	Non

* Caroline Leblanc bénéficie d'une protection salariale de 35 h.

* Magalie Gauthier bénéficie d'une protection salariale de 35 h.

* Nadine Martin bénéficie d'une protection salariale de 35 h.

**Adaptation scolaire – Technicien en éducation spécialisée
Postes créés – Année scolaire 2014-2015**

Écoles	Poste	Nombre d'heures
Jean-XXIII	51,4285%	18 h
Saint-Michel	37,1428%	13 h
Micheline-Brodeur	100%	35 h
Paul-Germain-Ostiguy	88,5714%	31 h
Notre-Dame-du-Sourire / Jeanne-Mance	71,4285%	25 h
de Monnoir	51,4285%	18 h
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	74,2857%	26 h
Hamel	42,8571%	15 h
Capitaine-Luc-Fortin	74,2857%	26 h
Saint-Alexandre	42,8571%	15 h
Sainte-Anne	42,8571%	15 h
Frère-André	94,2857%	33 h
Frère-André	74,2857%	26 h
du Petit-Clocher	74,2857%	26 h
du Petit-Clocher	42,8571%	15 h
Notre-Dame-de-Fatima	37,1428%	13 h
Pointe-Olivier	71,4285%	25 h
Alberte-Melançon/ Saint-Blaise	74,2857%	26 h
des Savanes	71,4285%	25 h
Saint-Jacques-le-Mineur	68,5714%	24 h
Saint-Jacques-le-Mineur	28,5714%	10 h
Saint-Joseph, Lacolle	37,1428%	13 h
Napoléon-Bourassa	71,4285%	25 h
Saint-Eugène	85,7142%	30 h
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	51,4285%	18 h
Saint-Gérard	42,8571%	15 h
Saint-Lucien	60%	21 h
Joséphine-Dandurand	100%	35 h
Marguerie-Bourgeois	100%	35 h
Polyvalente Marcel-Landry	85,7142%	30 h
Dr Alexis-Bouthillier	74,2857%	26 h
Mgr-Euclide-Théberge	52,8571%	18 h 30
Marie-Derome	57,1428%	20 h

Adopté à l'unanimité.

09.3 POLITIQUE D'HORAIRE FLEXIBLE (document séance tenante : RH 14.06.16-09.3)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 18 août 2014.

Adopté à l'unanimité.

09.4 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (document séance tenante : RH 14.06.16-09.4)

Considérant que le contrat relatif au programme d'aide aux employés vient à échéance le 30 juin 2014;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
011

Il est proposé par madame Marlène Blais :

D'accorder au soumissionnaire conforme ayant le prix ajusté le plus bas en fonction de la qualité, soit le Groupe Renaud, le contrat de service pour le programme d'aide aux employés, pour la période du 1er juillet 2014 au 30 avril 2016, au coût réel de 81 400,00 \$.

Adopté à l'unanimité.

10.1 LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS EN MAI 2014 (document RF 2014-06-16 10.1)

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en mai 2014 (document RF 2014-06-16 10.1).

10.2 FRAIS DE SURVEILLANCE À L'HEURE DU DÎNER – TARIFICATION (document et document modifié séance tenante RF 2014.06.16-10.2)

Considérant que les dépenses encourues par la Commission scolaire pour assurer la surveillance des élèves à l'heure du dîner ne sont pas subventionnées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

Considérant que l'article 292 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit qu'il appartient à la commission scolaire de déterminer les conditions financières pour assurer la surveillance des élèves à l'école à l'heure du dîner;

Considérant l'article 9 de la *Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers* (HR 06.05.08-003) qui prévoit que la Commission scolaire détermine par résolution, les contributions financières qui pourraient être exigées à l'égard de ce service;

Considérant la résolution HR 09.05.11-003 du 11 mai 2009 par laquelle la commission scolaire instaurait la tarification pour les frais de surveillance à l'heure du dîner;

HR 14.06.16
012

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De fixer la tarification pour la surveillance à l'heure du dîner selon les modalités suivantes, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2014.

1. Tarification pour l'année scolaire 2014-2015

1.1 Préscolaire et primaire

- 1.1.1 155 \$ pour le premier enfant;
- 1.1.2 107 \$ pour le deuxième enfant;
- 1.1.3 Dîneurs occasionnels : 2,00 \$ par midi;
- 1.1.4 Maximum de 262 \$ par famille au primaire et au préscolaire.

1.2 Secondaire

- 1.2.1 60 \$ par élève.

2. Tarification pour l'année scolaire 2015-2016

2.1 Préscolaire et primaire

- 2.1.1 172 \$ pour le premier enfant;
- 2.1.2 127 \$ pour le deuxième enfant;
- 2.1.3 Dîneurs occasionnels : 2,00 \$ par midi;
- 2.1.4 Maximum de 299 \$ par famille au primaire et au préscolaire.

2.2 Secondaire

- 2.2.1 61 \$ par élève.

3. Tarification pour l'année scolaire 2016-2017

3.1 Préscolaire et primaire

- 3.1.1 189 \$ pour le premier enfant;
- 3.1.2 147 \$ pour le 2^e enfant;
- 3.1.3 Dîneurs occasionnels : 2,00 \$ par midi;
- 3.1.4 Maximum de 336 \$ par famille au primaire et au préscolaire.

3.2 Secondaire

- 3.2.1 62 \$ par élève.

4. Tarification pour les années scolaires subséquentes

Les tarifs seront indexés au taux d'indexation accordé à la Commission scolaire dans les règles budgétaires annuelles du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour la gestion des écoles. Le tarif sera arrondi au dollar le plus près.

Le tarif journalier pour dîneur occasionnel sera indexé de 0,10 \$ par année.

Monsieur Michel Aerts demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant et Lynda Tessier.

A voté contre : Monsieur le commissaire : Michel Aerts.

Pour : 16 Contre : 1

Adopté à la majorité.

10.3 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR L'ANNÉE 2014-2015 (POLITIQUE RFP01 - POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SUBSISTANCE, DE LOGEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT) (document RF 14.06.16-10.3)

Considérant que des employés doivent encourir des frais lors de déplacements dans l'exercice de leurs fonctions;

Considérant l'obligation faite par les conventions collectives;

Considérant l'obligation prévue au point 6.1.1 de la « *Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement* », d'établir annuellement le taux d'indemnisation du kilométrage;

HR 14.06.16
013

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De maintenir le taux d'indemnisation pour le kilométrage à 0,46 \$ du kilomètre pour l'année 2014-2015.

Adopté à l'unanimité.

10.4 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES DE TAXES ET FACTURES IMPAYÉES (document RF 14.06.16-10.4)

Considérant l'article 316 de la *Loi sur l'instruction publique* qui détermine que la taxe scolaire porte intérêt au taux que fixe la Commission scolaire;

Considérant l'obligation administrative de la Commission scolaire de recouvrer toutes les sommes qui lui sont dues;

HR 14.06.16
014

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le taux d'intérêt pour tout compte de taxe et toute facture impayée à la date d'exigibilité soit fixé à quinze pour cent (15%) l'an, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.5 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015 ET FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 18 août 2014.

10.6 ADOPTION DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 2014-2015 (RFP 03 - PR01) (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 18 août 2014.

10.7 EXIGIBILITÉ DE LA TAXE SCOLAIRE (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 18 août 2014.

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.1 VENTILATION SALLE MÉCANIQUE DE LA PISCINE – ÉCOLE MARIE-RIVIER (document RM 14.06.16-11.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
015

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la ventilation de la salle mécanique de la piscine à l'école Marie-Rivier, au montant de 54 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.2 AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ ÉLECTRIQUE – ÉCOLE DOCTEUR-ALEXIS-BOUTHILLIER (document RM 14.06.16-11.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
016

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe LML Ltée, le contrat pour l'augmentation de la capacité électrique à l'école Docteur-Alexis-Bouthillier, au montant de 36 733,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.3 RÉFECTION DE TOITURE ET PLAFOND INTÉRIEUR – ÉCOLE CAPITAINÉ-LUC-FORTIN, ÉDIFICE SAINT-JOSEPH (document RM 14.06.16-11.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
017

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour la réfection de toiture et du plafond intérieur à l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph, au montant de 28 425,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.4 RÉFECTION ET ZONAGE DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE – ÉCOLE FRÈRE-ANDRÉ (document RM 14.06.16-11.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
018

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'autoriser la Commission scolaire des Hautes-Rivières à transiger avec le seul entrepreneur ayant présenté une soumission conforme, et ce, tel que prévu à l'article 39 alinéa 2 (1) du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics* et d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Plomberie Carillon Inc., le contrat pour la réfection et le zonage du réseau de chauffage à l'école Frère-André, au montant de 138 434,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.5 RÉAMÉNAGEMENT DES TOILETTES GARÇONS ET FILLES – ÉCOLE SAINT-VINCENT (document RM 14.06.16-11.1.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
019

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour le réaménagement des toilettes garçons et filles à l'école Saint-Vincent, au montant de 146 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.6 REVÊTEMENT SOUS MARQUISE ET CHAUFFAGE – POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 14.06.16-11.1.6)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
020

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Xamilix Construction Inc., le contrat pour le revêtement sous marquise et chauffage à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 67 800,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.7 RÉAMÉNAGEMENT VESTIAIRES ET TOILETTES – ÉCOLE JOSÉPHINE-DANDURAND, CENTRE SAINT-EDMOND (document RM 14.06.16-11.1.7)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
021

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions R.D.J. Inc., le contrat pour le réaménagement des vestiaires et des toilettes à l'école Joséphine-Dandurand, Centre Saint-Edmond, au montant de 301 430,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.8 CHAUFFAGE – REMPLACEMENT D’UNE CHAUDIÈRE ET TRAVAUX DIVERS – ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SECTEUR SAINT-JEAN) (document RM 14.06.16-11.1.8)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
022

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Plomberie Carillon Inc., le contrat pour le chauffage, le remplacement d'une chaudière et travaux divers à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean), au montant de 129 245,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.9 CONSTRUCTION D’UN CABANON DES SPORTS – POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 14.06.16-11.1.9)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
023

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Xamilix Construction Inc., le contrat pour la construction d'un cabanon des sports à la Polyvalente Marcel-Landry, au montant de 59 900,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.10 MODERNISATION DES CONTRÔLES ET TRAVAUX MÉCANIQUES DIVERS – ÉCOLE MARGUERITE-BOURGEOYS (document RM 14.06.16-11.1.10)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
024

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Régulvar Inc., le contrat pour la modernisation des contrôles et travaux mécaniques divers à l'école Marguerite-Bourgeoys, au montant de 51 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.11 RECONSTRUCTION D’UN PERRON EN BÉTON – ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SECTEUR IBERVILLE) (document RM 14.06.16-11.1.11)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
025

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Xamilix Construction Inc., le contrat pour la reconstruction d'un perron en béton à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), au montant de 37 800,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.12 RÉFECTION ENTRÉE PRINCIPALE – ÉCOLE FRÈRE-ANDRÉ (document RM 14.06.16-11.1.12)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
026

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Brien Inc., le contrat pour la réfection de l'entrée principale à l'école Frère-André, au montant de base plus l'option 1, soit 58 438,82 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.13 REMPLACEMENT DES UNITÉS CVCA ET TRAVAUX CONNEXES – ÉCOLE JOSÉPHINE-DANDURAND, ÉDIFICE BEAULIEU (document séance tenante : RM 14.06.16-11.1.13)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 14.06.16
027

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Névé Réfrigération, le contrat pour le remplacement des unités CVCA et des travaux connexes à l'école Joséphine-Dandurand, Édifice Beaulieu, au montant de 143 500,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.2 AJOUT D'UNE ZONE DANGEREUSE – CHEMIN PETITE CAROLINE À ROUGEMONT (document RM 14.06.16-11.2)

Considérant les modalités prévues à la *Politique relative au transport scolaire* quant à la détermination des zones dangereuses, donnant droit au transport scolaire;

Considérant qu'une demande d'analyse pour ajout d'une zone dangereuse a été acheminée au Service des ressources matérielles et du transport scolaire;

Considérant l'analyse effectuée par le Service des ressources matérielles et du transport scolaire confirmant la dangerosité pour les élèves marcheurs du secteur du chemin Petite Caroline à Rougemont entre les numéros 107 à 171;

Considérant l'aval positif du comité consultatif du transport à la recommandation du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;

HR 14.06.16
028

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'ajouter à l'annexe 1 de la *Politique relative au transport scolaire* (RMP02), à la zone 2.3 chemin Petite Caroline, les numéros 107 à 171.

Adopté à l'unanimité.

11.3 RENOUVELLEMENT DU BAIL – LOCATION DE L'ARÉNA MARCEL-LAROCQUE INC. (document RM 14.06.16-11.3)

Considérant les besoins de la Polyvalente Marcel-Landry, pour un plateau supplémentaire en éducation physique en 2014-2015;

Considérant l'offre de l'Aréna Marcel-Larocque Inc. de renouveler le bail pour une année au montant de 19 500,00 \$ (taxes en sus), payable en un premier versement de 9 750,00 \$ (taxes en sus) le 1^{er} octobre 2014 et un deuxième versement de 9 750,00\$ (taxes en sus) le 2 janvier 2015;

HR 14.06.16
029

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De procéder au renouvellement de ladite entente pour une période d'une année, au montant de 19 500,00 \$ (taxes en sus) pour l'année 2014-2015.

Adopté à l'unanimité.

11.4 ACQUISITION ET IMPLANTATION DU LOGICIEL DE GESTION ET D'ENTRETIEN MÉNAGER PROPRE (document RM 14.06.16-11.4)

Considérant la priorisation des dossiers par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en lien avec la qualité de l'air dans les établissements scolaires;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières souhaite intervenir avec plus d'efficacité et d'efficience dans le domaine de la conciergerie par l'intermédiaire de son service des ressources matérielles;

Considérant que l'ensemble des commissions scolaires du Québec et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport utilisent le logiciel SIMACS pour gérer leur parc immobilier;

Considérant que GES Technologies possède une solution informatique, sous la forme du logiciel PROPRE, et que ce dernier est le seul à s'intégrer au logiciel SIMACS;

Considérant que GES Technologies est accompagnée de la firme GDI Services Techniques SEC, pour l'implantation du logiciel *PROPRE*;

HR 14.06.16
030

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

De mandater monsieur Éric Blackburn, directeur général, à négocier, acquérir et signer tous documents afin d'engager la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour un montant ne dépassant pas 50 000,00 \$ (excluant les taxes) auprès de GES Technologies et de 40 000,00 \$ (excluant les taxes) auprès de GDI Services Techniques SEC.

Adopté à l'unanimité.

12 - COMMISSAIRES PARENTS

Madame Josée Hébert mentionne que lors de la dernière rencontre du comité de parents, un retour a été fait à l'égard de la consultation menée pour le plan stratégique 2014-2019 de la Commission scolaire. À cet effet, elle remercie monsieur François Lafortune pour la collaboration avec les membres du comité de parents pour l'élaboration du plan stratégique.

13- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 14.06.16
031

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à madame Caroline Taillon, stagiaire en éducation spécialisée, madame Marie-Julie Pierre, enseignante à l'école Marie-Derome, madame Audrey Patenaude, enseignante à l'école Saint-Eugène et madame Cécile Lanctot, enseignante à l'école des Prés-Verts ainsi qu'aux élèves d'origines diverses des écoles Saint-Eugène, Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc), Marie-Derome et des Prés-Verts, qui ont servi de guide, lors de l'activité *Invitation pour un voyage autour du monde*.

Une belle découverte de la richesse de nos élèves venus d'ailleurs qui a eu lieu le 5 juin 2014 à l'espace culture de la bibliothèque Saint-Luc.

Adopté à l'unanimité.

HR 14.06.16
032

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Jean-Philippe Beaudry, mesdames Katy Galipeau, Julie Dumouchel-Clermont, Christine Hogue, Sabrina Corriveau-Alain, Karine Lafrance et Sandra-Lee Phoenix, enseignants à l'école Sacré-Cœur, ainsi qu'à tous les élèves qui ont participé au spectacle *Sacré-Cœur... D'hier à Aujourd'hui*, mettant en vedette les élèves de l'école, les 10 et 11 juin 2014 au Cabarêt-Théâtre du vieux Saint-Jean. Des prestations dignes de mention !

Adopté à l'unanimité.

14- AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

15- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

HR 14.06.16
033

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit ajournée au lundi 18 août 2014, à 19 h 30, au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec).

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL